

ETUDE DE FAISABILITÉ SUR LA MISE EN PLACE D'UN CONSEIL SECTORIEL EUROPÉEN SUR LES COMPÉTENCES POUR LE SECTEUR DU SPORT ET DES LOISIRS ACTIFS

PROJET ESSC-SPORT



www.eose.org

1 | LE SECTEUR DU SPORT ET DES LOISIRS ACTIFS ET SES CHALLENGES

Le secteur du sport et des loisirs est jeune et dynamique. Il peut avoir un impact positif sur les individus et les communautés à travers l'Europe.

En effet, le sport est ancré dans toutes les communautés, touchant un grand pourcentage de la population, et peut être utilisé pour traiter de questions européennes et nationales plus larges telles que la santé, l'inclusion sociale, la régénération urbaine et l'éducation.

Si le secteur veut relever les défis qui l'attendent et avoir un impact positif sur ces grands enjeux de société, il est impératif que ceux qui exercent dans le sport (employés et bénévoles) soient équipés avec les compétences et connaissances nécessaires grâce à des qualifications adaptées.



L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ : UNE OPPORTUNITÉ CONCRÈTE POUR LE SECTEUR

Le Commission européenne soutient le concept de Conseil sectoriel européen sur les compétences («*European Sector Skills Council*» - *ESSC*, également nommé Conseil sectoriel européen sur l'emploi et les compétences) permettant ainsi de disposer d'informations plus plus nombreuses et plus complètes sur l'évolution du secteur et notamment en matière de compétences.

C'est avec l'appui du consortium formé avec les représentants du dialogue social sectoriel (EASE et UNI-Europa Sport) ainsi que SkillsActive, qu'EOSE se lance dans une étude de faisabilité financée par la Commission européenne.

L'objectif est d'explorer, avec l'ensemble des acteurs du secteur, d'une part s'il existe une **DEMANDE/BESOIN** pour la mise en place d'un tel mécanisme et d'autre part si le secteur a la **CAPACITE** et les **MOYENS** d'en établir un.



Selon les attentes de la Commission européenne, un ESSC devrait être :

- ▼ Un point central pour la collecte et la recherche d'information sur le marché du travail, l'identification des enjeux liés à l'évolution des compétences ainsi que la mise en œuvre de solutions adéquates au niveau national et européen ;
- ▼ Capable de recueillir, d'élaborer et d'échanger des données et outils pratiques ;
- ▼ Un lieu privilégié de discussion des politiques aux niveaux européen et national afin de développer une politique commune et promouvoir des actions dans le secteur ;
- ▼ Capable de lier le monde de l'éducation et de l'emploi d'une manière organisée et stratégique ;
- ▼ Axé sur les questions relatives à la fois à la formation initiale et à la formation professionnelle tout au long de la vie ;
- ▼ Capable de soutenir et formuler des recommandations sur les politiques - *par exemple autour des questions de mobilité, reconnaissance des compétences et qualifications, lutte contre le chômage, cohésion sociale, politique sportive.*

3 | BÉNÉFICES ATTENDUS

Le consortium partage l'idée que dans sa mission globale, le Conseil européen sectoriel sur les compétences pourrait être un point de convergence pour :

▼ **COMPRENDRE** le marché du travail (par exemple, ses réalités, ses tendances, ses lacunes) sur la base de recherches et d'analyses fiables ;

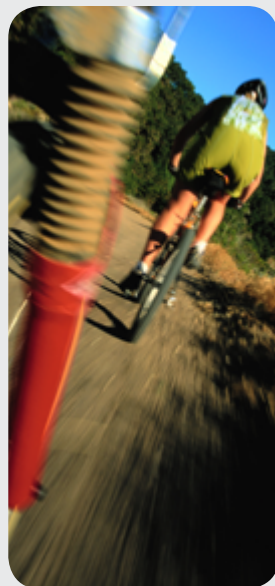
▼ **PARTAGER** des bonnes pratiques, des outils et des informations entre les pays ;

▼ **ENCOURAGER** les échanges et débats pour mettre fin à la fragmentation du secteur ;

▼ **RESOUDRE DES PROBLÈMES** par des échanges collaboratifs et transnationaux ;

▼ **EXPRIMER** l'opinion du secteur devant la Commission européenne sur les questions relatives à l'éducation et l'emploi ;

▼ **FAIRE ENTENDRE LA VOIX** des employeurs et des employés dans le développement de l'éducation et de la formation.



Et promouvoir :

▼ **UN DIALOGUE** entre le monde de l'éducation et de l'emploi ;

▼ Une éducation et une formation **PERTINENTE ET ACCESSIBLE** tant en matière d'accès à l'emploi que d'évolution de carrière ;

▼ **L'IDENTITE ET LE POTENTIEL** du secteur en tant que secteur économique d'importance ;

▼ **LE ROLE** des partenaires sociaux ;

▼ **L'EMPLOI DANS LE SECTEUR** en fournissant des informations précises sur l'emploi et les possibilités de carrière dans un secteur en pleine croissance.

4 FAÎTES ENTENDRE VOTRE VOIX !

Cette étude de faisabilité doit déterminer si le secteur du sport et des loisirs actifs est prêt, désireux et capable de s'engager avec cette opportunité de mettre en place un Conseil européen sectoriel des compétences.

Avec cette étude, le secteur a la possibilité de se faire reconnaître en tant que secteur d'importance tout en se joignant à d'autres secteurs majeurs considérés comme chefs de file dans cette initiative (Textiles et cuir, Commerce et Construction par exemple).

Une première étape importante sera d'**évaluer s'il existe une demande et un besoin** exprimés par le secteur de progresser dans ce sens mais également d'**identifier les clés de la mise en place** réussie d'un tel mécanisme.

[QUESTIONNAIRE EN LIGNE](#)

Le consortium de l'étude vous invite donc tous à **compléter le questionnaire en ligne** développé spécifiquement et vous remercie par avance pour votre contribution.

N'hésitez pas à contacter l'équipe de direction (eosesec@eose.org) si vous aviez des questions ou si vous souhaitez partager vos commentaires/expériences et/ou collaborer au développement du projet.

Pour plus d'information sur l'étude : www.eose.org



E-mail : eosesec@eose.org

Tel. : +33 (0) 437 431 939

Site internet : www.eose.org

EOSE Secretariat - 1, Grande rue des Feuillants
69001 Lyon - France

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication ESSC-Sport n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.